

## INFLATION MOYENNE 2011 = 2.1%

Finalement, l'année 2011 se termine avec une inflation fin décembre à 2.5%. La moyenne des 12 mois 2011 s'établit à de 2.1% et celle de mars à +0.8% soit +2.3% sur 12 mois.

L'augmentation moyenne des prix a été de 2.1% sur l'année 2011. En 2010 elle était de 1.5%. Hors tabac, l'évolution en moyenne annuelle est également de +2,1 %.

Les prix de l'énergie, entraînés par l'augmentation du prix du pétrole, sont la première raison de cette hausse de l'inflation, ils ont augmentés de 12.3% en 2011.

- Les fiouls domestiques ont augmentés de 23,1 % et les carburants de 14,3 %
- Les tarifs de l'électricité se sont accrus de 6,5 % et ceux du gaz de ville de 8,5 %.

Les produits alimentaires hors produits frais ont également augmentés plus que la moyenne avec +2,4%.

- Prix du café (+10,3 %), des huiles et margarines (+5,0 %), des produits à base de sucre (+2,7 %) et du pain (+2,4 %).
- Prix des boissons gazeuses, jus et sirops (+3,6 %), du lait et de la crème (+3,4 %) et de la viande (+2,6 %).

## Evolution comparée du point ETAM et de l'inflation annuelle moyenne depuis 2001

ANNEE	val. Moy. Du point ETAM	augmentation annuelle en masse en %	inflation annuelle moyenne	Evolution pouvoir d'achat
2001	6,05			
2002	6,13	1,39	1,9	-0,51
2003	6,28	2,37	2,1	0,27
2004	6,31	0,48	2,1	-1,62
2005	6,42	1,71	1,8	-0,09
2006	6,56	2,19	1,6	0,59
2007	6,70	2,12	1,5	0,62
2008	6,89	2,80	2,8	0,00
2009	7,00	1,66	0,1	1,56
2010	7,04	0,57	1,5	-0,93
2011	7,04	0,00	2,11	-2,11
2012	7,11	?	?	?

La valeur moyenne du point sur l'année: 
$$\frac{6 \times \text{val. point en janvier} + 7 \times \text{val. point en juillet}}{13}$$

Augmentation annuelle en masse : 
$$\frac{(\text{val. moy. point année } n) - (\text{val. moy. point année } n-1)}{(\text{valeur point année } n-1)} \times 100$$

Evolution pouvoir d'achat<sup>1</sup> : Inflation moyenne sur l'année (source France-inflation) – % augmentation du point

**On note la baisse de pouvoir d'achat sur les 2 dernières années. En tout 3% de perte si on se réfère uniquement aux valeurs des points ETAM et IAC. Si on intègre la prime exceptionnelle de juillet 2011, la perte est atténuée, voire effacée, en effet la prime représentait de 0,9 à 3,3% du revenu annuel des ETAM.**

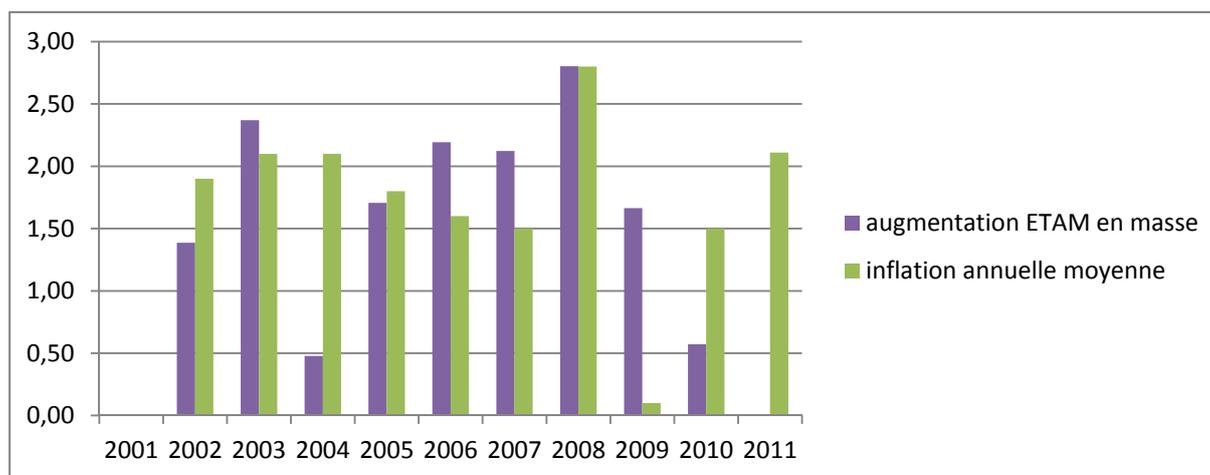
<sup>1</sup> La prime de juillet 2011 n'a pas été prise en compte.

Prime de juillet 2011, évaluée en pourcentage du salaire brut annuel d'un ETAM :

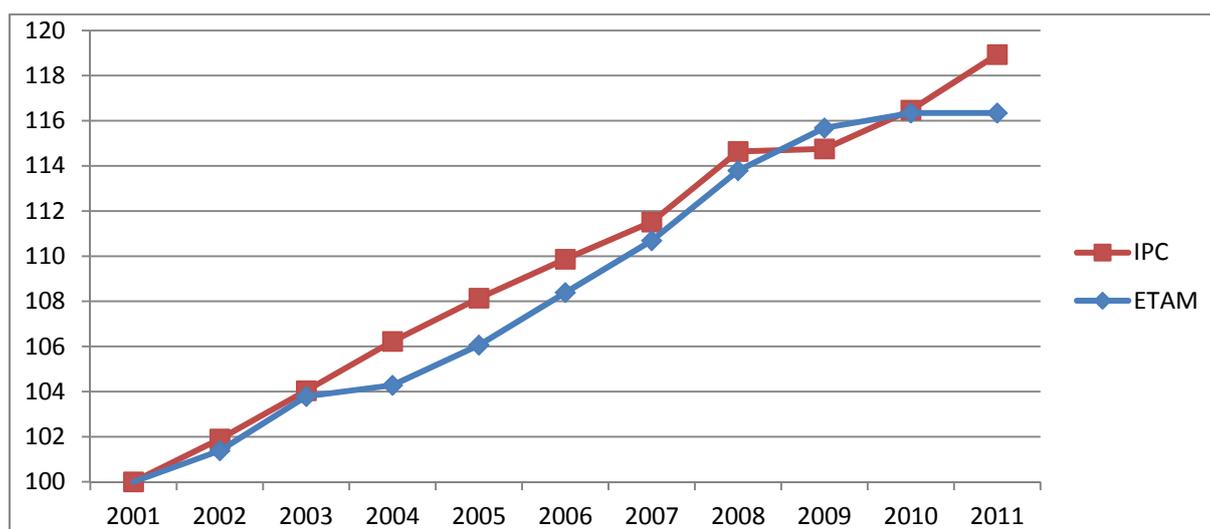
Coefficient	Sal. Annuel (S) Coef*7,04*12,8	Prime juillet 2011 (P)	P*100/S
200	18022,40	600	3,33%
215	19374,08	600	3,10%
220	19824,64	450	2,27%
380	34242,56	450	1,31%
385	34693,12	350	1,01%
450	40550,40	350	0,86%

Remarque : les IAC bénéficiaient de la prime 350€

Comparaison pourcentage inflation et pourcentage augmentation du point ETAM



Evolutions comparées de l'indice des prix à la consommation (IPC) et du point ETAM, indice 100 en 2001 :



**La prime exceptionnelle a permis d'atténuer la perte de pouvoir d'achat en 2011, cependant elle ne sera pas répercutée en 2012 ni les années suivantes, la valeur du point enregistre donc une baisse nette.....**